

INSCRIPTION et ADMISSION à l'école maternelle (rentrée de septembre 2026)

Sont concernés les enfants domiciliés à Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamoux sur Gelon, Chamousset, Hauteville, Montendry, Champlaurent et Villard-Léger, nés en 2021, 2022 et 2023 qui n'ont pas fréquenté notre école au cours de l'année scolaire 2025-2026.

1) « Inscription » : à réaliser auprès de la mairie de votre domicile avant le 31 mars 2026

Documents à présenter en mairie :

- *Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'acte de naissance*
- *Un justificatif de domicile*
- *Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires*

La Mairie délivrera le certificat d'inscription (qui sera remis à la famille ou transmis directement à l'école).

2) « Admission » :

Prendre rendez-vous à l'école maternelle avant le 31 mars 2026
avec la directrice en téléphonant les vendredis au 04 79 36 41 59
ou en envoyant un mail ce.0731120w@ac-grenoble.fr

Attention, pas de secrétariat et pas de répondeur téléphonique.

Documents à remettre à l'école lors du RDV :

- *Le certificat d'inscription délivré par la mairie*
- *Les copies des feuillets « vaccinations » du carnet de santé*
- *Les copies de livret de famille (toute la fratrie)*
- *Pour les enfants scolarisés dans une autre école, le certificat de radiation (édité par l'école d'origine)*